



Au Presbytère de Saigneville sas
Joël & Vanessa Wilmot

+33 3 22 60 98 34 / +33 6 40 59 62 65
Info@aupresbytere.eu

3 rue de la Falise, 80230 Saigneville
FR41 851 154 575 RCS Amiens

Conditions Générales de Vente de séjour en chambres d'hôtes « Au Presbytère de Saigneville »

m.à.j. 2022.07

Article 1 : champ d'application et information précontractuelle

1.1 Les présentes conditions générales de vente sont destinées à l'usage de la réservation de séjours en chambres d'hôtes (ci-après les « Chambres »). Elles constituent le contrat de réservation entre l'exploitant (ci-après le « Loueur »), Au Presbytère de Saigneville SAS, valablement représenté par les gérants Vanessa et Joël WILMOT, et les clients (ci-après le « Client ») d'un séjour en chambre d'hôtes.

Aucune condition particulière ne peut, sans acceptation formelle et écrite du Loueur, prévaloir sur les présentes Conditions Générales, de sorte que toutes les conditions contraires posées par le Client seront, à défaut

d'acceptation expresse du Loueur, inopposables à ce dernier.

Le Loueur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales, étant entendu que les modifications ne seront applicables qu'aux seules réservations effectuées postérieurement auxdites modifications.

1.2. Les présentes Conditions Générales sont communiquées à tout Client qui en fait la demande et sont en tout état de cause disponibles sur le site Internet du Loueur : www.aupresbytere.eu

Elles sont également communiquées lors de la Confirmation de Réservation de Chambres à l'adresse de courrier électronique indiquée par le Client.

Toute réservation de Chambre et notamment tout paiement pour la réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales.

En conséquence, le Client reconnaît expressément avoir eu communication, préalablement à la réservation des Chambres et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales et de toutes les informations listées à l'article L.121-17 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des services et notamment des Chambres proposées par le Loueur ;
- le prix des services et des locations des Chambres, ainsi que les moyens de paiement acceptés ;
- les informations relatives à l'identité, l'activité et les coordonnées du Loueur ;
- les informations relatives à l'absence de droit de rétractation.

1.3. Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française dans leur version originale qui seule fait foi, primant sur toute autre version traduite en langue étrangère qui n'est rendue disponible que par convenance.

Article 2 – Identité et coordonnées du Loueur

Les services de location de Chambres décrits aux présentes Conditions Générales sont proposés par le Loueur dont l'ensemble des informations et coordonnées sont indiquées ci-après :

Identité : Au Presbytère de Saigneville SAS immatriculée sous le numéro 851154575 au Registre du Commerce et des Sociétés de Amiens représentée valablement par Vanessa et Joël Wilmot.

3 rue de la Falise, 80230 SAIGNEVILLE

Site Internet : www.aupresbytere.eu

Courriel : info@aupresbytere.eu



Article 3 – Description des services : chambres d’hôtes - roulotte insolites / gîtes - table d’hôtes

3.1. Les services de location, les Chambres ainsi que l’ensemble des prestations accessoires et/ou complémentaires susceptibles d’être proposées par le Loueur font l’objet d’une description précise quant à leurs spécificités et leurs qualités sur le site Internet du Loueur.

Bien que le Loueur mette tout en œuvre pour s’assurer que les photographies figurant sur son site Internet soient des reproductions fidèles et actualisées de ses Chambres et services, des variations peuvent se produire en raison notamment des caractéristiques techniques et de résolution de couleurs des photographies.

De même, pour des raisons d’organisation interne et afin d’assurer le confort des Chambres et le renouvellement du mobilier et des équipements, le Loueur peut être amené à remplacer certains meubles et/ou équipements présents sur les photographies du site Internet.

Le Client ne saurait par conséquent réclamer une quelconque indemnité, ni remettre en cause d’une quelconque façon la réservation effectuée du fait des insuffisances et retards de mise à jour de certaines photographies de son site Internet.

Le Client a en tout état de cause la possibilité de solliciter le Loueur pour toute question et/ou précision complémentaire sur le détail des services et Chambres proposées en le contactant aux coordonnées communiquées sur le site internet du Loueur.

De même, un devis spécifique peut être établi par le Loueur compte tenu des spécificités des demandes et besoins exprimés par le Client.

3.2. Le Client est expressément informé que les Chambres proposées par le Loueur sont conçues pour un nombre précis et déterminé de personnes.

En conséquence, le Loueur peut à tout moment, sans engager sa responsabilité de quelque façon et à quelque titre que ce soient, refuser l’entrée et la présence de personnes supplémentaires dans les Chambres initialement louées.

Le Client reconnaît et accepte expressément que les services de location de Chambre proposés par le Loueur le sont pour une durée limitée et déterminée, de sorte qu’il ne peut revendiquer, à quelque titre et moment que ce soient, un droit au maintien dans les lieux.

Article 4 – Formation du contrat – Conditions de réservation

4.1. Confirmation de réservation

Il est expressément rappelé que le Client peut prendre connaissance de la description précise des services de location et Chambres proposées par le Loueur, par le biais du site Internet de ce dernier et/ou en prenant contact avec le Loueur selon les coordonnées visées à l’article 2 ci-dessus.

Quel que soit le mode de prise de contact, le Loueur envoie au Client, à son adresse de messagerie électronique selon les indications du Client, une confirmation de réservation (ci-après la « Confirmation de Réservation ») contenant le détail de la ou des Chambre(s) réservée(s), des prix et modalités de paiement, ainsi que les présentes Conditions Générales.



4.2. Carte de crédit en garantie

4.2.1. Sauf accord dérogatoire particulier du Loueur, la conclusion du contrat de location est expressément subordonnée à la mise à disposition des coordonnées complètes d'une carte de crédit en cours de validité couvrant cent pourcent (100%) du montant total de la réservation effectuée, toutes taxes comprises (TTC).

Le Client est informé de cette obligation de garantie (empreinte bancaire) et des modalités de paiement selon l'article 5.2 ci-après, lors de la Confirmation de Réservation visée à l'article 4.1 ci-dessus.

Aucune réservation ne sera considérée comme valide sans cette garantie.

Il est expressément rappelé que l'utilisation de la carte utilisée par le Client en garantie entraîne l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales.

4.2.2. Nonobstant les stipulations susvisées, pour des raisons d'organisation interne de son établissement et pour des séjours inférieurs à 2 nuitées, le Loueur se réserve le droit d'exiger du Client un paiement comptant intégral préalablement à toute réservation ferme et définitive de Chambres.

Dans ce cas, le Client en sera expressément informé lors de la Confirmation de Réservation adressée par le Loueur.

4.3. Réservation et paiement en ligne

4.3.1. Le Client peut effectuer une réservation de Chambres directement depuis le site Internet du Loueur. Dans ce cas, il doit obligatoirement suivre les étapes suivantes :

- Composer l'adresse du site Internet et suivre les instructions dudit site.
- Remplir, selon les indications qui lui sont fournies en ligne, le formulaire de réservation mis à sa disposition où il doit faire figurer les informations nécessaires à son identification, notamment ses noms, prénoms, adresse postale, adresse de courrier électronique et numéro de téléphone valide.
- Vérifier les éléments de la réservation et le cas échéant, identifier et corriger les éventuelles erreurs et oublis.
- Valider la réservation, le prix total toutes taxes comprises (TTC) ainsi que la garantie (selon les conditions visées à l'article 4.2 ci-dessus) ou le paiement en fonction du tarif choisi (voir Article 5).
- Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le prix toutes taxes comprises (TTC) ou la garantie demandée conformément à l'article 4.2.

Le Client reçoit ensuite par voie électronique et sans délai une Confirmation de Réservation mentionnant l'acceptation du paiement et/ou de la garantie et la validation de la réservation effectuée.

4.3.2. Le Client ayant choisi d'effectuer sa réservation depuis le site Internet validera définitivement sa réservation, au vu d'un récapitulatif affiché à l'écran, en cliquant sur l'onglet « confirmation de réservation avec obligation de paiement » pour manifester son engagement, sa connaissance et son acceptation des présentes Conditions Générales et de la réservation effectuée.

A la fin du processus de réservation, il est recommandé au Client de télécharger, sauvegarder ou imprimer les présentes Conditions Générales.



4.4. Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-21-8, 12° du Code de la consommation et nonobstant les modalités de modification et d'annulation visées aux articles 4.5 et 4.6 ci-après, le Client est expressément informé qu'il ne bénéficie pas du droit légal de rétractation prévue à l'article L.121-21 du Code de la consommation.

4.5. Modification / Annulation par le Client

4.5.1. Sauf accord particulier du Loueur, les réservations de Chambres effectuées comme les dates d'arrivées ne peuvent être modifiées par le Client, à compter de leur validation ferme et définitive.

En toute hypothèse, le Client s'engage à prévenir le Loueur de toute arrivée tardive par rapport à la date et l'heure convenue et en tout état de cause postérieurement à 19h conformément à l'article 6.1 ci-après.

A défaut d'information et si le Client ne se manifeste pas avant les heures d'arrivée impératives visées à l'article 6.1 ci-après, sauf accord particulier du Loueur, la réservation sera réputée annulée du fait du Client et le Loueur pourra disposer librement de ses Chambres.

4.5.2. Moyennant un forfait supplémentaire, le Client a la possibilité de souscrire à une assurance annulation proposée par le partenaire Elloha lors du processus de réservation en ligne. Les conditions y sont décrites en détails et sont totalement indépendantes de la volonté du Loueur.

4.5.3. En cas d'annulation de la réservation par le Client :

4.5.3.1. Tarif standard :

– de vingt (15) à huit (8) jours calendaires avant la date du début du séjour : la moitié (50%) du solde du séjour sera dû par le Client et pourra être prélevé par le Loueur sur la carte utilisée en garantie (voir point 4.2) ;

– moins de huit (8) jours calendaires avant la date du début du séjour : le Loueur se réserve le droit de solliciter le montant total, toutes taxes comprises (TTC), de l'ensemble des nuitées réservées, à l'exception des prestations supplémentaires non-consommées. Le montant dû pourra être prélevé sur la carte utilisée en garantie (voir point 4.2) ;

4.5.3.2. Tarifs promotionnels :

Aucun remboursement ne sera dû par le Loueur. Le Client a la possibilité de souscrire une assurance annulation par lui-même ou proposée lors du processus de réservation (voir point 4.5.2).

4.5.4. De même, en cas de non-présentation du Client, sans information ni avertissement à ce titre du Loueur, comme en cas de séjour écourté, le Loueur pourra solliciter le montant total, toutes taxes comprises (TTC), de l'ensemble des nuitées réservées, à l'exception des prestations supplémentaires non-consommées. Le montant dû pourra être prélevé sur la carte utilisée en garantie (voir point 4.2) ;

4.5.5. En toute hypothèse, le Client s'engage à informer le Loueur de toute modification et/ou annulation par tous moyens écrits (lettre ou courrier électronique).

4.6. Modification / Annulation par le Loueur

4.6.1. Compte tenu des contraintes de gestion propres à la réservation de Chambres et pour des raisons de sécurité et/ou de réhabilitation temporaire des Chambres, le Loueur se réserve la possibilité de changer la Chambre initialement réservée par une Chambre de même capacité et standard ou de capacité et standard supérieurs.



C.G.V. – Au Presbytere de Saigneville (v.2022.07)

Dans ce cas et sauf accord particulier du Loueur, le Client ne pourra solliciter aucune baisse du prix de la réservation effectuée.

4.6.2. Sauf cas de force majeure, en cas d'annulation de la réservation par le Loueur et à défaut de solution amiable convenue pour reloger le Client, le Loueur rembourse au Client l'intégralité de l'acompte versé en fonction du tarif choisi ;

4.6.3. En toute hypothèse, le Loueur s'engage à informer le Client de toute modification et/ou annulation par tous moyens écrits (lettre, courrier électronique).

Article 5 – Prix et modalités de paiement

5.1. Prix

Les prix des locations des Chambres et de toutes prestations accessoires ou complémentaires sont indiqués par le Loueur sur son site Internet et/ou dans toutes brochures, documents et plateformes Internet remis et/ou accessibles pour le Client, ainsi que dans la Confirmation de Réservation adressée conformément à l'article 4.1 ci-dessus.

Sauf information contraire, ces prix s'entendent toutes taxes comprises (TTC) tenant compte du taux de TVA applicable au jour de la réservation à l'exception de la taxe de séjour qui sera collectée au profit du Syndicat Mixte Baie de Somme au tarif en vigueur (maximum de 3 euros par adulte par nuitée en gîte – les roulettes – et 0.75 euros par adulte par nuitée en chambre).

Le Loueur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant entendu que les modifications de prix ne seront applicables qu'aux seules réservations effectuées postérieurement auxdites modifications.

Plusieurs tarifs sont proposés sur la plateforme de réservation Elloha et leurs conditions respectives sont détaillées sur celle-ci en fonction de l'offre qui peut, par exemple, proposer une réduction tarifaire mais supprimant tout droit à une annulation remboursable.

5.2. Modalités de paiement

Au jour du départ, le Loueur établit une facture correspondant au montant total, toutes taxes comprises (TTC), du séjour réservé, déduction faite de l'acompte éventuel préalablement versé conformément à l'article 4.2 ci-dessus.

Le solde éventuel de la facture est à régler par le Client au jour de son départ. Les prestations complémentaires consommées par le Client au cours de son séjour feront également l'objet d'une facture et d'un règlement en fin de séjour.

Les moyens de paiement disponibles pour le Client sont : cartes bancaires, chèque-vacances (ANCV) et espèces (sur place).

Le Client communique ses coordonnées bancaires à titre de garantie de la réservation sauf conditions ou tarifs spéciaux, par carte bancaire de crédit ou privative (Visa, Mastercard, ... selon les possibilités offertes par la plateforme de réservation du Loueur) en indiquant directement, dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL), le numéro de carte, sans espaces entre les chiffres, ainsi que sa date de validité (il est précisé que la carte bancaire utilisée doit être valable au moment de la consommation du service) et le cryptogramme visuel. En cas de no show (réservation non annulée – client non présent) d'une réservation garantie par carte bancaire, Le Loueur débitera le Client, à titre d'indemnité forfaitaire, du montant indiqué dans les présentes conditions générales (voir article 4.5).



C.G.V. – Au Presbytère de Saigneville (v.2022.07)

Le Loueur a choisi elloha.com/stripe.com afin de sécuriser les paiements en ligne par carte bancaire. La validité de la carte de paiement du client est vérifiée par stripe.com. Il peut y avoir un refus de la carte de paiement pour plusieurs raisons : carte volée, carte bloquée, plafond atteint, erreur de saisie... En cas de problème, le client devra se rapprocher de sa banque d'une part, de l'établissement d'autre part pour confirmer sa réservation et son mode de paiement.

Article 6 – Obligations du Loueur

6.1. Sous réserve de l'accomplissement régulier des formalités de réservation par le Client et notamment du paiement de l'acompte éventuel visé à l'article 4.2 ci-dessus, le Loueur s'engage à mettre à la disposition du Client la ou les Chambre(s) réservées selon les dates et durée du séjour convenues.

Dans ce cadre, sauf accord particulier du Loueur, le Client est expressément informé des heures d'arrivée et de départ impératives ci-dessous :

Les arrivées se font exclusivement entre 17h et 19h.

Les chambres doivent être libérées pour 11h au plus tard le jour du départ.

Pour d'évidentes raisons logistiques et sanitaires, le Loueur ne peut proposer ni arrivée anticipée ni départ tardif.

6.2. Sous réserve des clauses de l'article 4.6.1. ci-dessus, le Loueur s'engage à garantir au Client la jouissance paisible de la Chambre louée et la disponibilité de ses équipements et mobiliers.

Article 7 – Obligations du Client

7.1. Utilisation des chambres et lieux

7.1.1. Le Client aura accès à sa chambre dans le respect des horaires communiqués (voir point 6.1).

Nous sommes tenus à une capacité d'accueil maximale. Aucune personne supplémentaire (bébé inclus) ne pourra être accueillie en chambre sans communication et accord préalable du Loueur. En cas de non-respect de ces consignes, le Client pourra se voir refuser l'accès et le Loueur pourra annuler le séjour réservé par le Client, sans que ce dernier ne puisse se prévaloir d'un quelconque droit au remboursement ou d'une quelconque indemnité que ce soient. Toutefois, Le Client pourra se voir proposer une autre chambre à la logistique adaptée le cas échéant sous réserve de disponibilité et de majoration tarifaire selon le cas.

Le Client est tenu d'utiliser et de jouir paisiblement comme un « bon père de famille » de la ou des Chambre(s) louées, ainsi que du mobilier et des équipements de celles-ci.

Il est strictement interdit de fumer ou vapoter dans les Chambres ainsi que les parties communes de l'établissement du Loueur.

Plus généralement, afin d'assurer la quiétude et la jouissance paisible des lieux par tous les clients du Loueur, chaque Client s'engage à respecter un savoir-vivre raisonnable et adéquat, ainsi que toutes consignes qui seraient communiquées par le Loueur et qui ne figureraient pas dans les présentes Conditions Générales (par exemple infos pratiques communiquées par e-mail ou site internet du Loueur).

7.1.2. Conformément à l'article 1731 du Code civil, le Client est présumé avoir reçu la Chambre louée, son mobilier et ses équipements en bon état d'utilisation et de conservation et est tenu de les restituer au Loueur dans le même état.



C.G.V. – Au Presbytère de Saigneville (v.2022.07)

Par conséquent, le Client répond et est tenu d'indemniser le Loueur de toutes dégradations et/ou pertes survenant au cours du séjour, rendant la Chambre louée impropre à sa destination et à toute nouvelle location, à moins que ces dégradations et/ou pertes aient eu lieu sans sa faute.

Le Client est tenu d'adresser au Loueur ses réclamations relatives à la conformité et/ou à l'état des Chambres réservées dans un délai de trois (3) jours calendaires à compter de l'entrée dans les lieux.

En tout état de cause, le Client est tenu d'informer le Loueur dans les meilleurs délais de tout incident, dégradation et/ou avarie qui surviendrait de son fait ou non, à partir de l'entrée dans les lieux et pendant toute la durée du séjour.

7.2. Animaux

Sauf accord dérogatoire particulier à convenir avant finalisation de toute réservation, les animaux domestiques de compagnie ne sont acceptés dans l'établissement du Loueur que sous certaines conditions :

communication préalable et accord de la part du Loueur, type de logement choisi et/ou disponible (possible uniquement en roulotte ou dans les chambres du rez-de-chaussée Lisa et Juliet), âge de l'animal de compagnie (a priori aucun chiot), acceptation préalable d'un autre animal au même moment, gentillesse inconditionnelle envers les animaux du Loueur ou des autres Clients), ... Les animaux sont acceptés moyennant un forfait de 10 euros par animal par séjour, interdiction de laisser monter les animaux sur les lits, les chiens ne peuvent être laissés en liberté, obligation de ramasser systématiquement toute déjection, tout dégât éventuel sera facturé (intérieur et/ou extérieur) à l'entière responsabilité du client.

En cas de non-respect de ces consignes, le Loueur peut annuler le séjour réservé par le Client, sans que ce dernier ne puisse se prévaloir d'un quelconque droit au remboursement ou d'une quelconque indemnité que ce soient.

Les chiens-guides pour personnes sourdes, aveugles ou malvoyantes sont acceptés par le Loueur, sauf indication contraire au moment de la réservation en fonction des chambres disponibles.

7.3. Responsabilité vis-à-vis des mineurs

Le Client est expressément informé et alerté du fait que les personnes mineures présentes et évoluant dans l'établissement du Loueur sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents et/ou de toute personne ayant autorité sur eux.

7.4. Biens personnels

Les biens personnels du Client sont placés sous l'unique et entière responsabilité de ce dernier, à qui il appartient de prendre toutes mesures de précaution et de sécurité utiles et nécessaires à leur conservation et/ou aux dommages qu'ils pourraient causer.

Sous réserve des dispositions légales en la matière, le Loueur ne saurait supporter une quelconque responsabilité en cas de pertes, de vols, blessures et/ou dommages causés aux biens et/ou aux personnes se trouvant dans l'établissement du Loueur, quels qu'en soient la cause et le moment.

Article 8 – Force majeure

8.1. Conformément à l'article 1148 du Code civil et à la définition retenue par la jurisprudence des cours et tribunaux français, la force majeure s'entend de tout événement extérieur à la volonté des Parties et présentant un caractère à la fois imprévisible et irrésistible et/ou inévitable.



C.G.V. – Au Presbytère de Saigneville (v.2022.07)

En conséquence, il est expressément convenu qu'en cas de défaillance de l'une des Parties à l'une quelconque des obligations prévues et/ou découlant des présentes Conditions Générales du fait d'un évènement de force majeure au sens du présent article, la Partie défaillante ne saurait engager sa responsabilité vis-à-vis de l'autre Partie.

8.2. Plus particulièrement, le Client est expressément informé du fait que le Loueur peut être empêché, contre sa volonté, de respecter tout ou partie de ses obligations prévues et/ou découlant des présentes Conditions Générales du fait d'un évènement de force majeure, tels que notamment, sans que cette liste ne soit limitative : décès ou maladies graves, intempéries, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux et tout évènement climatique rendant impossible l'accueil et/ou l'hébergement des clients dans des conditions normales et légales de sécurité.

Dans de tels cas, il est expressément convenu que le Loueur ne saurait engager sa responsabilité à quelque titre que ce soit, ni être redevable d'une quelconque indemnité vis-à-vis du Client du fait de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations.

Article 9 – Données personnelles

Les informations et données concernant le Client sont recueillies et collectées par le Loueur uniquement aux fins de traiter les réservations de Chambres.

Ces informations et données sont susceptibles d'être collectées et enregistrées dans un fichier de clients appartenant au Loueur.

Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de retrait et de rectification de ses données personnelles auprès du Loueur en contactant ce dernier selon les coordonnées visées à l'article 2.

De même, le Client est expressément informé du fait qu'à l'occasion du processus de réservation des Chambres, il pourra être amené à accepter ou refuser de recevoir postérieurement des offres commerciales et/ou promotionnelles du Loueur.

Article 10 – Loi applicable et règlement des litiges

Les présentes Conditions Générales et toute relation contractuelle en découlant entre les Parties, sont exclusivement régies par la loi française, à l'exception de toute autre législation et/ou réglementation étrangère.

Pour tout différend relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution, l'inexécution, l'interruption et/ou la résiliation des présentes Conditions Générales et de toutes obligations qui en découlent, la compétence des Tribunaux sera déterminée conformément aux règles de procédures et aux règlements et conventions internationales applicables.

m.à.j. 07.2022

Annexes :

1. Mentions légales du site www.aupresbytere.eu, y compris règles liées au RGPD
2. Fiche de police
3. Contrat de location du gîte (la roulotte « Kika ») = les présentes C.G.V. font office de contrat





Annexe 1 : Mentions légales du site www.aupresbytere.eu, y compris règles liées au RGPD

Editeur & responsable de la publication

Au Presbytère de Saigneville SAS, Joël WILMOT

Siège social

Au Presbytère de Saigneville SAS
3 rue de la Falaise, 80230 Saigneville
Téléphone : +33.3.22609834
E-mail : info@aupresbytere.eu
RCS Amiens : 851154575
Siret : 85115457500019

Hébergement web

[Wix.com](https://www.wix.com)

Module de réservation : elloha.com

Conditions d'utilisations du site

Le présent site web et l'ensemble de son contenu, y compris textes, logos, photos, images, vidéos, ... sont protégés par le **droit d'auteur** et les lois régissant la **propriété intellectuelle**. La reproduction ou l'utilisation des éléments se trouvant dans ce site web, en totalité ou en partie est donc strictement interdite, hormis les exceptions légales (par exemple la représentation dans le cadre du cercle de famille, la copie privée ou le droit de courte citation). Toute représentation totale ou partielle de ce site web par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de Au Presbytère de Saigneville SAS est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Il en est de même des éventuelles bases de données figurant sur le site web qui sont protégées par les dispositions de la loi du 11 juillet 1998 portant transposition dans le Code de la propriété intellectuelle (CPI) de la directive européenne du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.

Responsabilités

1. Les informations contenues dans le présent site web sont données à titre indicatif et sont sujettes à changement, modification ou adaptation sans préavis. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des informations qu'il contient, ni le fonctionnement du site web sur toutes plateformes, opérateurs, navigateurs, ... Au Presbytère de Saigneville SAS décline par conséquent toute responsabilité pour les difficultés rencontrées lors de l'accès au présent site web.
2. La version française du site est celle qui prévaut et certaines mises à jour dans les traductions peuvent nécessiter un certain délai. Par ailleurs, Au Presbytère de Saigneville SAS se réserve la possibilité de modifier ou d'interrompre sans préavis toute partie du présent site web ou de son intégralité. Au Presbytère de Saigneville SAS ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de toute modification, interruption ou suspension du présent site web.
3. Les liens hypertexte vers d'autres sites tiers et/ou partenaires et/ou plateformes ne constituent pas une garantie sur la disponibilité ou le contenu ou le fonctionnement de ceux-ci. Au Presbytère de Saigneville SAS ne peut être tenu pour responsable pour le contenu de ceux-ci.



Politique de confidentialité

Respect de la vie privée

Le Règlement Général de Protection des données (RGPD) du 25 mai 2018 définit les principes à respecter lors de la collecte, du traitement et de la conservation de données personnelles. Le RGPD garantit aussi les droits pour les personnes concernées.

Conformément à la réglementation, vous avez le droit de connaître la nature des informations enregistrées à votre sujet ainsi que le droit, le cas échéant, à la rectification, au blocage ou à la suppression de ces données. Vous pouvez envoyer une demande de renseignements, suppression et/ou rectification de vos données personnelles, ainsi que toute remarque éventuelle à notre responsable de la protection des données (DPO) : Joël WILMOT.

Pertinence des données : collecte et utilisation de données personnelles

Vous pouvez visiter le présent site web sans donner d'indications personnelles. Toutefois, certaines informations sont automatiquement collectées (fournisseur d'accès internet, site web qui vous amène chez nous et pages que vous visitez sur notre site. Ces données permettent d'améliorer ou d'affiner notre offre et ne permettent aucune identification. Les données personnelles ne sont collectées qu'à partir du moment où vous nous les communiquez librement dans une demande de contact, d'informations ou de réservations.

Gestion des cookies

Le présent site web utilise des cookies nécessaires au bon fonctionnement de celui-ci, de mesure d'audience, de gestion de publicités éventuelles, de gestion du module de réservation et donne accès à des cookies de partage sociaux (par exemple Facebook, Instagram, Pinterest, ...). La gestion de ces cookies peut se faire directement dans le paramétrage de votre navigateur internet. [En cas de besoin, la Cnil vous explique comment faire.](#)

Conservation des données

Les informations que vous nous communiquez peuvent être conservées pour une durée nécessaire aux obligations légales comme par exemple des obligations fiscales ou des obligations judiciaires.

Atteinte aux données

Conformément aux Art. 33 et 34 du RGPD, en cas de violation ou de suspicion de violation de données à caractères personnels, Au Presbytère de Saigneville SAS notifiera la CNIL, 72h au plus tard, après en avoir pris connaissance.

m.à.j. 01.2020



Annexe 2 :

Fiche individuelle de police pour les clients étrangers / Individual policy form for foreign clients

En application de l'article R. 611-42 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, et aux fins de prévention des troubles à l'ordre public, d'enquêtes judiciaires et de recherche dans l'intérêt des personnes, les aubergistes, hôteliers, logeurs ou loueurs de maisons garnies, les gestionnaires de droit ou de fait de terrains de camping aménagés ou de terrains aménagés destinés au stationnement des caravanes sont tenus de faire remplir et signer cette fiche, dès son arrivée, par le ressortissant de nationalité étrangère. / This registration form must be completed pursuant the article R. 611-42 of Code of Entry and Stay of Aliens and of the Right of Asylum.

Nom et Adresse de l'établissement / Place of stay :

.....
.....
.....

NOM / Name :

Prénoms / First Name :

Date de naissance / Date of birth :

Lieu de naissance / Place of birth :

Domicile / Permanent address :

.....

Nationalité / Nationality :

Date & Signature

Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche d'un des parents / Children under 15 may be listed on one of the parents' records :

NOM de l'enfant / Name of the child :

Prénom de l'enfant / Firstname of the child :

Nationalité / Nationality :

Date de naissance / Date of birth :

NOM de l'enfant / Name of the child :

Prénom de l'enfant / Firstname of the child :

Nationalité / Nationality :

Date de naissance / Date of birth :

_____ m.à.j. 12.2020